

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE  
DUNKERQUE

COMMUNE DE WORMHOUT

N°AR2024-103

**ARRETE**

Le Maire de la Commune de WORMHOUT,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122.18,  
Vu la demande de l'entreprise MEDITECH Pharmacy afin de garantir la livraison de matériel au 80, Place du  
Général de Gaulle à Wormhout,

**ARRETE:**

**ARTICLE 1** : Le stationnement sera interdit face aux 76 à 80, Place du Général de Gaulle, et ce, **du 27 au 29 mai 2024**.

**ARTICLE 2** : Une signalisation temporaire réglementaire sera mise en place par MEDITECH Pharmacy.

**ARTICLE 3** : La Gendarmerie est chargée d'assurer l'exécution du présent arrêté.

**ARTICLE 4** : Le présent arrêté sera publié puis transmis à MEDITECH Pharmacy et à Monsieur le  
Commandant de Gendarmerie de WORMHOUT.

Fait à WORMHOUT, le 24 mai 2024  
Le Maire,

David CALCOEN

Acte rendu exécutoire par  
Publication et notification le 24/05/2024  
Le Maire,  
David CALCOEN



Pour le Maire,  
l' Adjoint délégué  
Florence DEHONDT



Pour le Maire,  
l' Adjoint délégué  
Florence DEHONDT